

Barème en vigueur à compter du 01 février 2021

HONORAIRES TTC TRANSACTION

MOINS DE	50 000 EUROS	5000 EUROS
50 001 EUROS	100 000 EUROS	7,50%
100 001 EUROS	150 000 EUROS	7,00%
150 001 EUROS	180 000 EUROS	6,50%
180 001 EUROS	220 000 EUROS	6,00%
220 001 EUROS	280 000 EUROS	5,50%
280 000 EUROS	350 000 EUROS	5,00%
350 001 EUROS	500 000 EUROS	4,50%
500 001 EUROS	ET PLUS	4,00%

HONORAIRES TTC VEFA

Les honoraires seront à la charge du vendeur qui en sa qualité de professionnel définit lui-même les honoraires

HONORAIRES TTC LOCATION

Sans objet à ce jour

HONORAIRES APPLICABLES A L'IMMOBILIER TERTIAIRE

Les honoraires sont à la Charge de l'acquéreur :

LOCAUX COMMERCIAUX ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location : 30% du loyer annuel Hors Taxe et Hors Charges

Cession de droit au bail : 8% du prix de cession HT

FONDS DE COMMERCE

8% HT du prix de cession

INVESTISSEMENT IMMOBILIER

8% du prix de cession HT si prix inférieur à 700 000 euros

6% du prix de cession HT si supérieur ou égal à 700 000 euros

Tél : 04.73.93.97.25

Site internet : www.arvern.kwimmo.fr 63000 Clermont – Ferrand